



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Vítículture

EDITION MIDI-PYRENES

Gascogne -St Mont-Madiran

N°14 – 4 juillet 2023

Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie



A retenir









Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambre d'agriculture du Gers, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

MILDIOU Les sorties attendues ont eu lieu de manière importante. La

pression est très forte et de nombreuses situations sont

préoccupantes.

OIDIUM Les symptômes progressent sur le vignoble. Soyez vigilants

jusqu'à début véraison sur les parcelles atteintes.

BOTRYTIS Présence de symptômes.

BLACK-ROT Les symptômes sur grappes sont présents de manière localisée

au vignoble. Restez vigilants

VERS DE LA GRAPPE Surveillez vos parcelles. Des perforations devraient être

visibles.

FLAVESCENCE DOREE Un troisième traitement est obligatoire sur les communes

suivantes : Auch, Castillon-Debats, Eauze, Gondrin, Lectoure,

Montréal, Mouchan, Preignan

En conventionnel, la date reste encore à définir.



Note Nationale **Biodiversité**





Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.



Consultez la note nationale sur Ecophytopic

METEO

• Pour la période écoulée

Une fois n'est pas coutume, la semaine a été peu arrosée : les cumuls sont généralement autour de 5mm. Seul le secteur de Viella semble un peu plus humide avec 11mm.

• Pour les prochains jours

	Mer 5	Jeu 6	Ven 7	Sam 8	Dim 9
Températures	16-25	16-27	17-31	19-31	19-31
Tendances					

Un risque d'instabilité existe sur la fin de semaine.



STADES PHENOLOGIQUES



Stade 31 : Grains de pois Stade 33 : Fermeture de la grappe Photos CA81 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Stades
Sauvignon	Fermeture de la grappe
Gros Manseng	Fermeture de la grappe
Chardonnay	Fermeture de la grappe
Colombard	Fermeture de la grappe
Cabernet Sauvignon	Fermeture de la grappe
Ugni Blanc	Grains de pois – Fermeture de la grappe
Tannat	Fermeture de la grappe
Merlot	Fermeture de la grappe
Baco	Fermeture de la grappe

De la coulure et du millerandage sont observés sur de nombreux cépages (Merlot, Colombard, Cabernet Sauvignon, Tannat, Sauvignon).

PROPHYLAXIE

Cette année est à la fois chaude et humide, engendrant ainsi une pression liée aux maladies fongiques très importante.

La mise en place de mesures prophylactiques peut permettre de limiter les impacts de ces maladies :

- l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont autant de support pour des contaminations.
- Un relevage et un écimage soignés permettent de limiter la progression du mildiou et du black-rot en diminuant l'humidité présente dans les souches, en permettant une meilleure pénétration des applications et en éliminant les symptômes présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage pratiqué dès la nouaison permet une meilleure aération des grappes, une mise à la lumière des grains, une meilleure pénétration des applications et freine ainsi le développement du botrytis et de l'oïdium.



MILDIOU (Plasmopara viticola)



Symptômes de mildiou sur grappes (rot brun) – Photo : Ets Ladevèze

Situation au vignoble

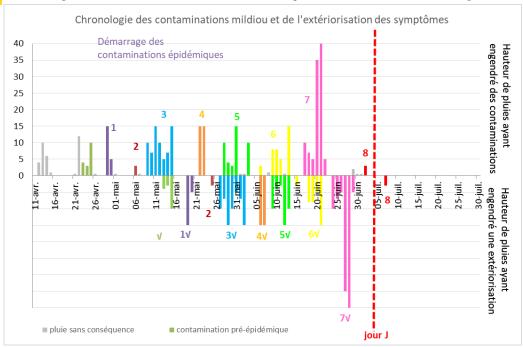
Le mildiou est omniprésent sur le vignoble. De nombreuses feuilles sont impactées et les grappes sont souvent touchées. Il est maintenant impossible de trouver des parcelles saines. Les dégâts sont importants et des pertes de récoltes sont d'ores et déjà à déplorer.

Évaluation du risque : Les symptômes sont omniprésents au vignoble. De nouvelles sorties sont observées sur feuilles et grappes, elles s'enchaînent rapidement suite aux différents épisodes pluvieux et aux différentes phases de repiquages.

La situation est extrêmement préoccupante et il important de maintenir une protection jusqu'à la véraison pour tenter de sauver la récolte.



Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en <u>cliquant ici</u>.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes



OIDIUM (Erysiphe necator)



Éléments de biologie

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les symptômes sont généralement visibles, 3 semaines-1 mois après la phase de contamination.

Situation au vignoble

Les symptômes progressent sur les grappes des parcelles déjà atteintes mais la situation n'est pas explosive hormis sur quelques parcelles à historique.

Symptômes d'oïdium sur Gros Manseng - Photo : CA32

Évaluation du risque : Les conditions climatiques ont été et sont toujours favorables à l'oïdium tout comme la présence d'humidité matinale et la densité de feuillage.

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en cliquant ici.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Quelques nouveaux symptômes apparaissent sur grappes mais ils ne sont pas généralisés. Les dégâts restent très localisés.

Évaluation du risque : Les symptômes progressent sur grappes sur quelques parcelles.

Le risque de contamination sur grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe sur les parcelles saines. Sur les parcelles déjà impactées, les symptômes sur grappes peuvent progresser de proche en proche jusqu'à la véraison.



Symptômes de Black-rot sur grappes – Ets La Devèze





BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

Éléments de biologie

Les conditions de l'année, chaudes et humides sont favorables au Botrytis. De plus, les baies impactées par la grêle, les maladies ou les vers de la grappe sont aussi des portes d'entrée pour ce champignon.

Situation au vignoble

Des symptômes sont présents et progressent de proche en proche sur de nombreux cépages (Chardonnay, Gros Manseng Colombard, Merlot, Sauvignon, Tannat).

Évaluation du risque : Le risque Botrytis est élevé.

Le stade « fermeture de la grappe » est un des stades clés de la gestion du Botrytis.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Situation au vignoble

Les captures sont peu nombreuses. Peu de pontes dénombrées, mais quelques perforations ont été observées.

Modélisation (LOB, IFV)

Vol et pontes terminés. Les larves sont au stade L3.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol semble se terminer selon la modélisation. Les pontes devraient être terminées. Des perforations sont visibles.

Les larves devraient être présentes, il est donc maintenant quasiment trop tard pour gérer la G2



Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique. https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Les populations larvaires sont faibles. Quelques adultes sont observés.

Évaluation du risque : Le seuil de risque est loin d'être atteint.

Seuil indicatif de risque: 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles



Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». par exemple, l'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place de manière préventive avant l'installation de population importante.



FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

Situation au vignoble

Des symptômes sont signalés.

Évaluation du risque : L'arrêté préfectoral est publié sur le site de la DRAAF, retrouvez-le en cliquant <u>ICI</u>.

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 3 au 12 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 18 au 27 juin en AB : 10 jours après le T1 soit du 13 au 22 juin	Terminé
Т3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, sur communes identifiées ci-dessous ou selon analyse de risque (dates	A définir
	à préciser ultérieurement) en AB: 10j après le T2, selon analyse de risque (24 juin au 4 juillet)	Terminé

Le T3 est obligatoire sur les parcelles de vigne-mères ainsi que sur les communes suivantes :

Auch, Castillon Debats, Eauze, Gondrin, Lectoure, Montréal, Mouchan, Preignan

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2022 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficience.

DIVERS

Des symptômes d'esca sont signalés ainsi que des cas de plus en plus fréquents d'apoplexie même sur vigne de moins de 10 ans.

Prochain BSV, le 11 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.